



Synthèse des repérages amiante avant démolition

La présente synthèse comporte 12 pages.

Ilots A et B

La présente note de synthèse est une compilation des informations suivantes :

- L'amiante repéré
- Les locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite
- Les remarques et limites de la mission de repérage amiante
- Les Investigations approfondies à faire réaliser afin de compléter la mission de repérage amiante

Bâtiments, parkings et terrains objet de la mission et surfaces



Parcelle AY43 (ilot A)	Bâtiment N°1 concession Renault
Parcelle AY44 (ilot A)	Bâtiment N°2
Parcelle AY45 (ilot B)	Bâtiment N°3 Bâtiment N°4
Parcelles AY56 et AY57 (ilot B)	Bâtiment N°5 (non réalisé)

Date de rédaction

14/12/2022



SOMMAIRE

1 - Parcelle AY43 Bâtiment 1	4
2 - Parcelle AY44 Bâtiment 2	6
3 - Parcelle AY45 Bâtiment 3	8
4 - Parcelle AY45 Bâtiment 4	10

1 - Parcelle AY43 Bâtiment 1

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot A
Parcelle AY43
Bâtiment n°1
(Concession Renault)
64, avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P13 : 2 conduits verticaux en amiante ciment au sol partant vers les fondations (2 ml estimé)
- P21 : 2 fourreaux verticaux en amiante ciment au plafond (0,5 ml estimé)
- P46 : Conduit vertical en amiante ciment contre façade partant vers la chaufferie (2 ml estimé)
- P49 : Canalisations enterrées en amiante ciment (170 ml estimé)
L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante
- P64 : Bac à sable en amiante ciment (1 unité)
- P69 : Joint d'oculus sur chaudière (1 unité)
- P70 : Plaques ondulées en amiante ciment en bardage des façades (500 m² estimé)

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Conduit en amiante ciment au sol dans la chaufferie (1 ml estimé)
- Conduit horizontal en amiante ciment dans plénum + sections verticales sortant aux plafonds (45 ml estimé)
- Conduit horizontal en amiante ciment (5 ml estimé)
- 2 fourreaux verticaux en amiante ciment au plafond (0,5 ml estimé)
- 2 coffrages perdus en amiante ciment sur poteaux (10 ml estimé)

- 2 conduits verticaux en amiante ciment traversant le plafond d'un local au R+1 (0,2 ml estimé)
- Conduit (suspect) en amiante ciment au plafond (1 ml estimé)



Investigations approfondies à faire réaliser par le donneur d'ordre, juste avant ou entre les différentes étapes des travaux afin de compléter la mission :

- Les investigations approfondies sont listées au Cf.§7 du rapport

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est occupé et en exploitation. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage.
- Une station service -aujourd'hui condamnée- est présente sur le site. Les cuves à carburant (enterrées) ont été neutralisées mais sont toujours en place. Cf. Mémoire de cessation d'activité DP69/13 du 11/09/2015.
- Présence d'une chaudière (ancienne) en fonctionnement au R-1. Seuls les matériaux directement visibles et accessibles sans démontage ont été prélevés. Un joint d'oculus (prélèvement P69) contient de l'amiante. D'autres matériaux présents sur cet équipement et non prélevés peuvent contenir de l'amiante.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Matériaux sous revêtements de sols (surface de vente, et bureaux)	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Matériaux et produits derrière doublages	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Menuiseries extérieures	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Façades sous bardages métalliques	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir en Phase 2 à la libération du site (après consignation des réseaux)
Aérothermes (X3)	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Canalisations enterrées	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

2 - Parcelle AY44 Bâtiment 2

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot A
Parcelle AY44
Bâtiment 2
(Boxes + maison)
7, Avenue Pasteur
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P5 : Revêtement bitumineux en toiture des boxes sur ou sous les solins en ciment (75 ml estimé)

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- 2 coffrages perdus de poteaux en amiante ciment (4 ml estimé)
- 1 conduit en amiante ciment en toiture (1,5 ml estimé)
- 1 chapeau en amiante ciment en toiture (1 unité)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Logement au R+1 de la maison :

- Conduits en amiante ciment (10 ml estimé)
- Colles de faïences murales (30 m² estimé)
- Colles de plinthes (30 ml estimé)
- Colles de carrelage (40 m² estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Logement au R+1 de la maison : locataire absent
- 2 boxes au RDC de la maison : absence de clés
- 36 boxes dans la cour et sur rue : absence de clés

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Néant



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction des bâtiments	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

3 - Parcelle AY45 Bâtiment 3

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot A
Parcelle AY45
Bâtiment n°3
(maison Auchan + poste transfo)
7, Avenue Pasteur
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P3 : Conduit vertical en amiante ciment en façade de la maison Auchan (7 ml estimé)

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Canalisation enterrée en amiante ciment (8 ml estimé)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Maison Auchan :

- Conduits en amiante ciment (12 ml estimé)
- Colles de faïences murales (60 m² estimé)
- Colles de plinthes (60 ml estimé)
- Colles de carrelage (120 m² estimé)

Poste transfo :

- Plaques en amiante ciment caniveau technique (6 m² estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Maison Auchan : absence de clés (porte SiteX)
- Poste transfo : absence de clés

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante.	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction des bâtiments	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Poste transfo	Le poste est en fonctionnement	Consigner les équipements

4 - Parcelle AY45 Bâtiment 4

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot B
Parcelle AY45
Bâtiment n°4
(Auchan + pressing + pharmacie)
80 Avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P17 : Canalisation enterrée en amiante ciment (140 ml estimé)
- P84 : Colle de faïence murale marron (15 m² estimé)
- P93 : Conduit horizontal en amiante ciment (6 ml estimé)
- P129 : Colle de plinthe en carrelage (220 ml estimé)
- P144 : Tresse sur trappe de visite chaudière (1 unité)
- P148 : Colle de faïence murale verte (30 m² estimé)

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Conduits divers en amiante ciment (68 ml estimé)
- Mitre en amiante ciment (1 unité)

En complément :

- Les enrobés rencontrés ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses :
 - E1 à E10 : Absence d'amiante et teneur en HAP < à 50 mg/kg



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Auchan R-1/RDC : Ensemble des chambres froides, local PC sécurité, salle des coffres, local TGBT

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est occupé et en exploitation. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage et confirmer/infirmes les hypothèses formulées dans le présent rapport.
- Le bâtiment accueillant le supermarché Auchan a été construit au début des années 70. Il a connu plusieurs rénovations au fil des décennies, toujours en tant que supermarché (Atac puis Auchan). Des matériaux datant de l'époque de sa construction sont toujours présents, visibles ou masqués par des doublages, des rayonnages, des chambres froides ou des palettes de marchandises.
Il est possible que certains de ces matériaux d'origine ne soient pas encore identifiés et ne figurent pas dans le présent rapport, ou bien que leur étendue ne soit pas complètement circonscrite.
- Le réseau de ventilation et les équipements associés datent de 2005 (gainés, clapets coupe-feu...). Ils ne contiennent pas d'amiante.
- Les condenseurs de réfrigération situés en toiture et les groupes froid datent de 2018. Ils ne contiennent pas d'amiante.
- Les portes coupe-feu datent de 2005. Elles ne contiennent pas d'amiante.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Chambres froides Auchan	Les chambres froides n'ont pas été inspectées (en exploitation)	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
	D'anciennes chambres froides ont été démantelées pour laisser place aux nouvelles qui occupent les mêmes emplacements. Des vestiges de ces anciennes installations subsistent, tels que des enduits bitumineux sur les ouvrages béton. Ils ne contiennent pas d'amiante (analyses P87, P95, P145). D'autres matériaux susceptibles de contenir de l'amiante peuvent être mis au jour lorsque les chambres froides seront évacuées dans le cadre de la démolition, notamment au niveau des sols (carrelage) et des murs (faïences et plinthes en carrelage)	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Monte-charge Auchan	Année inconnue mais ancien. La trémie est brute et les garnitures de frein du treuil (récent) ne contiennent pas d'amiante (analyse P109). Des investigations complémentaires devront toutefois être portées sur la cabine du monte-charge ainsi que sur la fosse	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Conduits suspects	De nombreux conduits suspects ont été identifiés en toiture du bâtiment. La majorité d'entre eux ne ressortent pas à l'intérieur du bâtiment, ce qui suppose qu'ils ont été condamnés. Ils n'ont pas été sondés pour ne pas altérer l'étanchéité de la toiture. Ils sont considérés être des conduits en amiante ciment et quantifiés en tant que tels dans le présent rapport au titre de l'évaluation du risque amiante	Hypothèse à consolider en Phase 2, à la libération du site
Matériaux masqués par des doublages, des rayonnages et des	Il est possible que certains de ces matériaux d'origine ne soient pas encore identifiés et ne figurent pas dans le présent rapport, ou bien que	A prévoir en Phase 2 à la libération du site

palettes de marchandises	leur étendue ne soit pas complètement circonscrite. Des investigations complémentaires doivent être réalisées	
Coffrages	Certains coffrages n'ont pas été inspectés (site en exploitation)	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consignés)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction des bâtiments	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport